

Brevet de Maîtrise (niveau 5) Hygiène et Sécurité en coiffure

Objectif général

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité dans un salon de coiffure et superviser le respect de la réglementation. Identifier les risques et les actions préventives et rédiger un document unique d'évaluation des risques professionnels - Réaliser une veille juridique et technologique dans le domaine de la coiffure - Identifier des sources et des acteurs clés en matière d'hygiène et de réglementation

Public

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié

Prérequis

Spécifique aux métiers cf. Règlement Particulier :
Titulaire d'un titre ou diplôme professionnel et/ou
Expérience dans le métier considéré

Durée

4 jours (28 heures)

Plages horaires

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Programme

JOUR 1

Matin

Les enjeux de la prévention des risques.

Les notions juridiques, économiques, et humaines selon les codes du travail, de la sécurité sociale, pénal, arrêtés...

Après-midi

La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

Les obligations de l'employeur en matière d'hygiène des locaux et leur accessibilité (accessibilité aux personnes en situation de handicap...).

Explication et exemples des différents moyens de préventions : organisationnels, techniques, humains.

JOUR 2

Matin

Identification des sources et des acteurs clés en matière d'hygiène et de réglementation.

Identification des risques et des actions préventives : anticiper les risques pour les humains et pour l'entreprise.

Après-midi

Mise en application de la méthode d'évaluation des risques.

Elaboration d'un document unique : Le document unique : définition. Rédiger les procédures de mise en application des mesures de sécurité, en respectant la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité du travail et de bien-être du client, afin d'anticiper les risques pour les humains et pour l'entreprise.

Elaboration du plan de prévention et du règlement sanitaire de la structure.

JOUR 3

Matin

Les normes du nettoyage des équipements, matériels et locaux mobilisés lors des prestations de coiffure en lien avec le règlement sanitaire.

Après-midi

Définition de la veille juridique et technologique.

Les outils pour mener une veille : organisation professionnelle, fournisseurs, revue spécialisée, le net... Sources identifiées fiables, justifiées et croisées en matière d'hygiène et de réglementation.

JOUR 4

Matin

Création d'une méthode de veille.

Après-midi

Comment faire évoluer ses pratiques et celle de ces salariés en fonction des évolutions légales et réglementaires.

Bilan de formation.

Moyens et encadrements pédagogiques

- Atelier participatif en groupe restreint.
- Animation par des consultants experts dans le domaine.
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Evaluation et remise d'une attestation de formation.

Modalités d'évaluation

Examen final écrit : Etude de cas « Nettoyage et sécurité »

Pour plus d'informations

Service Formation Continue - Par territoire :

04 : formationcontinue04@cmar-paca.fr

04 92 30 90 97 - 06 70 27 71 76

05 : formationcontinue05@cmar-paca.fr

04 92 52 80 15

06 : formationcontinue06@cmar-paca.fr

04 92 12 53 45

13 : formationcontinue13@cmar-paca.fr

04 91 32 24 70

83 : formationcontinue83@cmar-paca.fr

04 94 61 99 65

84 : formationcontinue84@cmar-paca.fr

04 90 89 20 40

<https://www.cmar-paca.fr/article/les-catalogues-de-la-formation>